

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 4 (1912)
Heft: 7

Artikel: L'ABC socialiste
Autor: Rappoport, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la négation de toute religion. *C'est pour ce motif que je ne puis pas approuver ce genre d'organisation.*

On ne peut pas non plus séparer l'individu, c'est-à-dire chaque membre en particulier, de l'organisation, en disant que les membres individuellement sont soumis à l'autorité de l'Eglise, mais non pas l'organisation comme telle; c'est une conception inexacte, impossible, qui ne tient pas debout. *L'Eglise a le droit de commander aussi aux organisations.*

Dis à tes amis et aux chers ouvriers: Le Saint-Père approuve entièrement vos aspirations; il est d'accord avec vous, il sent avec vous et désire vivement que toutes les autres organisations ouvrières aillent d'accord avec vous. Je désire que tu dises à tous les présidents et aux membres que le pape leur donne de tout cœur sa bénédiction et les prie de continuer à travailler, comme par le passé, non seulement pour le bien terrestre, mais aussi pour le salut des âmes des ouvriers. »

Comme on voit, la déclaration du pape ne saurait être plus claire, Il ne sera certainement pas mis en doute qu'en parlant des « autres organisations » il a été fait allusion uniquement aux syndicats chrétiens. La preuve en est que la presse du centre, favorable aux syndicats chrétiens, a soutenu jusqu'à ce jour la déclaration papale, quoique toute la presse allemande ait commenté vivement ces faits.

Mais les fêtes de Pentecôte ont apporté une nouvelle déclaration du pape qui souligne efficacement celle que nous avons reproduite plus haut. A la même époque avait lieu à Francfort s. M. une conférence des Unions ouvrières catholiques de l'Allemagne du sud. Celles-ci sont affiliées aux syndicats chrétiens. Depuis Francfort, on avait également rendu force hommages au pape. Or, il paraît que la réponse a été si froide qu'elle n'a pas du tout été communiquée à la conférence. Selon une publication de la *Kölnische Volkszeitung*, elle avait la teneur suivante:

« Le Saint-Père remercie cordialement pour les sentiments d'obéissance et de dévouement que les représentants des Unions ouvrières catholiques réunis à Francfort lui ont exprimés. Il les exhorte vivement à suivre fidèlement, non seulement dans leur vie privée, mais aussi dans leur activité publique, les enseignements sociaux et les indications du Saint-Siège, spécialement celles qui sont contenues dans l'encyclique *Rerum novarum*. Il ne doute pas qu'ils éviteront tous conseils et actions qui ne seraient pas en harmonie avec les prescriptions de l'Eglise. Comme gage de la protection divine, il leur envoie la bénédiction apostolique. *Cardinal Merry del Val.* »

La question de savoir si les syndicats chrétiens allemands, sur l'ordre du pape, s'affilieront aux « Fachabteiler » catholiques qu'ils ont désignés eux-mêmes comme organisations jaunes, ou bien s'ils modifieront leur propre organisation en excluant les collègues évangéliques, n'est pas la plus intéressante. Ce qui est décisif, c'est que le clergé leur demande de conformer leurs aspirations pour l'amélioration de la situation des ouvriers à la tendance des groupements professionnels catholiques. En ce qui nous concerne, nous ne pouvons que nous réjouir de cette circonstance, car rien ne peut mieux servir à éclairer les ouvriers. « Une arme spéciale de l'ouvrier chrétien, c'est la modestie, car l'ouvrier doit remplir les devoirs de la vie quotidienne modestement et dans l'humilité, pour l'édification de tous... La grève est de l'orgueil devant Dieu et de la rébellion contre la loi de la morale! De même, l'ouvrier doit être dévoué à son maître en toute fidélité et attachement, et celui-ci en récompensera toujours ses ouvriers au mieux. »

De semblables déclarations de chefs spirituels des groupements professionnels catholiques mettront beaucoup plus facilement la clarté dans la tête des ouvriers que les déclarations radicales affichées par les chefs des syndicats chrétiens avec, au bout, le kroumirage organisé.



L'ABC SOCIALISTE

Les réformistes attachent généralement peu d'importance à la propagande socialiste, à l'organisation socialiste. Le socialisme, pour eux, c'est de la métaphysique, de la théorie pure, en un mot, de l'abstraction. La vie, l'action, ce sont les réformes. Pour justifier l'absence de toute propagande socialiste directe, les réformistes italiens, les plus logiques et les plus doctrinaires entre les réformistes, ont forgé un argument spécial: la doctrine serait l'A B C bon pour l'enfance du mouvement. A son âge mûr, le socialisme s'en passe: il agit. Et agir, c'est réformer ou, plus exactement, rêver de réformer le régime capitaliste, de l'améliorer de plus en plus. On arrive ainsi à cette absurde supposition que tout le monde connaît le socialisme, que les masses lui sont désormais acquises. Et il ne reste qu'à l'appliquer en réclamant les réformes.

Or, des faits manifestes et archiconnus, des faits incontestables réduisent ces allégations réformistes à néant: témoin le petit nombre d'adhérents socialistes, la faiblesse des organisations socialistes dans les pays latins, pays réformistes (*in spe*)! par excellence. L'Italie n'en compte qu'une trentaine de mille. La France, sur douze

millions de prolétaires et sur un million de votes socialistes, en possède à peu près le double. Et non seulement les prolétaires n'adhèrent pas au parti de leur classe, mais ils manquent également à l'appel de leurs organisations corporatives, qui forment des oasis dans de véritables déserts d'indifférence ouvrière.

Pour justifier la faiblesse des organisations socialistes et ouvrières, on allègue « le génie » national indisciplinable. On baptise ainsi d'un nom pompeux ce qui n'est que faiblesse, incohérence et anarchie. En plus, on oublie que la nécessité de l'organisation, qui est la question de vie ou de mort pour la classe ouvrière, fait précisément partie de l'ABC socialiste. Les ouvriers qui ne rejoignent pas leurs organisations de classe ignorent donc l'essentiel de cet ABC ou l'ont oublié, ou, l'ayant appris, ne savent pas s'en servir pour lire dans leur propre vie. Ces socialistes sans le savoir ignoreraient cette vérité élémentaire qu'une classe ouvrière non organisée, non disciplinée, est à la merci de ses exploités !

La force de la classe ouvrière séparée des moyens de production, dépouillé des produits de son travail, est *avant tout* dans l'organisation. Là où elle n'est pas organisée, elle se trouve à l'état de *poussière* que le premier vent de folie disperse et emporte au gré de ses maîtres, de ses ennemis les plus cruels. En face de cette poussière ouvrière, la haute niaiserie d'un Clemenceau déclarant qu'il voit bien des ouvriers, mais non pas de *classe ouvrière*, acquiert un sens profond dont il est le premier à ignorer la portée : les ouvriers non organisés n'existent pas *comme classe*.

Dans ce cas, les classes dominantes peuvent tout se permettre : massacres, lois d'exception, brigandages coloniaux, guerres entre les nations. Les capitalistes ont alors toutes les facilités pour saigner à blanc le prolétariat, décréter de formidables *lock-out*, faire renchérir la vie, prélever des budgets colossaux, en comparaison desquels la dîme féodale n'est qu'un jeu d'enfant, dresser des listes noires contre les « mauvaises têtes », modifier les salaires à leur gré, pressurer, humilier, en un mot réduire à néant l'ouvrier sans force de résistance : les résistances individuelles sont vite brisées. Tripolitaine et Maroc, la vie chère et les bas salaires des ouvriers italiens et français confirment tristement ce qui précède.

Tout cela est de l'ABC socialiste. Et alors de deux choses l'une : ou les socialistes italiens — et français — ignorent cet ABC. Dans ces cas, il faut s'appliquer à le leur apprendre. Ou, tout en le connaissant, ils se refusent à en faire usage : alors le socialisme est condamné à l'impuissance. Et notre premier effort doit être de combattre cette impuissance au lieu d'en tirer vanité et d'en faire un titre de gloire nationale.

Cet argument d'ABC démontre tout au plus que les chefs réformistes eux-mêmes ont totalement oublié cet ABC ou ne le connaissaient guère. En effet, on n'a qu'à lire les écrits des réformistes, entendre leurs discours pour s'en convaincre : le socialisme proprement dit en est le plus souvent absent. Des appels vagues, des affirmations solennelles, de la polémique courante, des promesses de réformes. Nulle analyse profonde du régime, nul exposé de notre revendication fondamentale ; la propriété sociale des moyens de production. On dirait que les convictions socialistes se transmettent par hérédité ou se forment par prestidigitations... Le réformiste se place au centre du monde. S'il croit connaître le socialisme, il suppose que le lecteur ou l'auditeur le suivra quand et où il voudra.

D'ailleurs, la question de propagande et d'organisation socialistes a un autre côté que tout réformiste, doublé d'un idéaliste, ignore totalement. La force d'attraction socialiste dépend de l'évolution *économique* d'un pays. La propagande la plus active, la plus ardente peut décider, provoquer des adhésions individuelles. Les *masses* n'adhèrent au socialisme que sous l'aiguillon de l'évolution capitaliste. Dans les pays où le capitalisme a atteint un haut degré de développement, le socialisme se développe rapidement. Dans les pays de faible développement capitaliste, le socialisme végète fatalement — jusqu'à nouvel ordre. L'Italie est le seul grand pays où la population agricole, la petite production, augmente absolument et relativement. Ce fait à lui seul suffit à expliquer la faiblesse de notre Parti au delà des Alpes. L'évolution économique de la France explique également les difficultés passagères de notre mouvement, encore condamné aux divisions de la période primitive infantile, du socialisme : anarchisme et révolutionnarisme verbal. C'est une crise de croissance.

Mais ce fait capital, en alourdissant le mouvement socialiste, agit encore plus fortement sur la capacité réformatrice du régime, ainsi que nous le démontrerons ultérieurement. Les réformistes se condamnent par conséquent à des manifestations stériles et sans lendemain, s'ils concentrent tous leurs efforts sur la réformation d'un régime irréformable.

Rien n'est plus ridicule qu'un réformisme verbal, un réformisme sans réformes. En éduquant le prolétariat, en lui ouvrant les yeux sur sa situation misérable, en l'organisant, nous *créons* des œuvres on ne peut plus *positives*. Nous faisons du socialisme. Nous faisons, nous créons des socialistes. Nous travaillons pour et dans le sens de l'avenir. Tout prolétaire gagné à notre cause, tout groupe formé, toute organisation créée est une belle et grande acquisition pour le socialisme.

Et Jacoby, un démocrate allemand, pouvait justement dire: la moindre organisation ouvrière aura pour l'Histoire plus d'importance que le plus vaste plan de réformation de la société bourgeoise.

Nous arrivons à la conclusion: le socialisme seul — organisation et propagande socialistes — est une œuvre éminemment positive. C'est notre principale tâche, notre raison d'être historique.

Mais les réformes peuvent être considérées comme autant de moyens de lutte et de recrutement, ou même comme le moyen par excellence de la révolution sociale considérée comme le couronnement de l'œuvre réformatrice. A une condition, pourtant. Des réformes profondes, mettant le régime sens dessus dessous, doivent être supposées non seulement possibles, mais inévitables.

Nous envisagerons cette hypothèse réformiste, du sort de laquelle dépend celui de la doctrine réformiste.

Ch. Rappoport.



Le samedi après-midi libre!

Sous ce titre, la *Solidarité Horlogère* publie un article que nous tenions à reproduire ici, parce qu'il montre comment certains fabricants entendent réformer les conditions de travail. Puis, le fait cité ici prouve que nous avons raison jadis de déclarer qu'une partie des patrons ayant offert à leurs ouvriers le congé du samedi après-midi, ne l'avaient fait que pour pouvoir prolonger la durée du travail au delà de 10 heures. Ceci afin d'augmenter la résistance contre la journée légale de 10 heures, prévue par la revision de la loi sur les fabriques. Voici maintenant l'article en question:

« De plus en plus, l'idée de fermer les établissements industriels le samedi après-midi gagne du terrain. Plutôt que d'admettre une réduction de la journée de travail à 9 ou 9½ heures, les fabricants préfèrent maintenir la journée de 10 heures et de fermer le samedi après-midi. La loi du 1^{er} avril 1905 qui, pour le samedi, fixe la durée du travail à 9 heures, sans dépasser 5 heures du soir, y compris les travaux de nettoyage, aura contribué pour une bonne part à ce changement.

Dans l'industrie horlogère, nous connaissons déjà bon nombre d'établissements soumis à la loi sur les fabriques, ayant admis ce mode de travail. Chez les monteurs de boîtes, par exemple, la question est réglée par une convention signée entre patrons et ouvriers. A La Chaux-de-Fonds et dans d'autres localités, il en est de même chez les faiseurs de pendants. Ailleurs, ce mode fut appliqué librement par les chefs d'établissements industriels. Partout où il le fut, ce mode a démontré sa

supériorité sur le système actuellement encore pratiqué dans d'autres fabriques. Patrons et ouvriers y trouvent leur compte, en ce qu'ils emploient le temps ainsi devenu disponible, pour régler leurs affaires particulières. Toute la famille peut alors jouir pleinement de la journée du dimanche, ce qui n'est pas sans intérêt pour la vie familiale. En outre, à une époque où les forces de l'ouvrier sont si pleinement mises à contribution pour notre système de production intensive, la santé ne peut qu'y gagner.

A Moutier, depuis le 22 juillet, la Société industrielle ferme ses ateliers le samedi après-midi. Mais ici, l'idée qui a présidé à cette modification, paraît être beaucoup plus intéressée qu'intéressante. Constatons d'abord que ce changement s'est fait illégalement. C'est le 19 juillet que la direction de la fabrique a fait afficher le nouvel horaire qui devait entrer en vigueur le 22, soit deux jours après, si nous tenons pas compte du dimanche. Or, la loi exige que tout changement dans les conditions de travail soit porté à la connaissance des ouvriers, au moins deux semaines avant l'application. Par cette disposition spéciale, le législateur a voulu donner à l'ouvrier la possibilité d'accepter ou de refuser les modifications décidées par le fabricant. La fabrique avait donc pour devoir d'afficher deux semaines, à partir du samedi ou du jour de la paye, avant l'application de ce changement. Ne pas l'avoir fait constitue une illégalité.

Ce qui est plus intéressé qu'intéressant et ce qui montre que, sous des apparences de philanthropie et de sollicitude à l'égard de ses ouvriers, la Société industrielle cachait une saleté, c'est la façon dont elle congut le nouvel horaire. Avant le 22 juillet, dans cette fabrique, on travaillait le matin de 7 heures à midi et de 1½ heures à 6½ heures du soir, soit 10 heures par jour, le samedi 8½ heures; donc au total 58½ heures par semaine. Avec le nouvel horaire l'on commence le matin à 6½ heures jusqu'à midi et de 1¼ à 6¾ du soir, soit 11 heures par jour les cinq premiers jours de la semaine et le samedi 5½ heures, ce qui fait un total de 60½ heures. Cela représente 2 heures de travail de plus par semaine, sans que, pour autant que nos sacheons, les ouvriers à la journée aient reçu une augmentation correspondante.

Ici également, il y a eu modification du règlement de la fabrique, sur lequel les ouvriers n'ont pas été appelés à se prononcer, modification qui n'a pas reçu la sanction nécessaire. La chose est connue de tout le monde à Moutier, sauf par M. le préfet qui paraît l'ignorer. Est-ce une erreur de notre part, nous ne savons; mais nous avons toujours cru que les préfets étaient préposés à la surveillance concernant l'application des lois, décrets et ordonnances cantonales et fédérales. S'il